



Extrait du Diocèse du Mans

<http://www.sarthe.catholique.fr/Communique-de-Mgr-Le-Saux-sur-le>

Communiqué de Mgr Le Saux sur le projet de loi entre personnes de même sexe

- Notre Evêque - Homélie et prises de parole -



Date de mise en ligne : mercredi 17 octobre 2012

Diocèse du Mans

La société française est traversée par les questions autour du projet de la loi visant à élargir le mariage aux couples homosexuels. Beaucoup pensent que c'est une évolution inéluctable face à laquelle il faut faire preuve d'esprit d'ouverture. Il est impossible à l'Eglise de ne pas réagir face à un tel projet. En réalité, on touche à un pilier fondamental de notre société.

La position des évêques de France est connue et claire. Bien sûr, je partage totalement la position de mes frères dans l'épiscopat. L'Eglise ne réagit pas d'abord pour des raisons religieuses mais pour des raisons d'ordre anthropologique. L'union durable d'un homme et d'une femme pour fonder une famille n'est pas l'invention d'un type particulier de société, mais est profondément inscrit dans la nature humaine.

Vous le savez, dès que l'on veut avoir un débat ou une réflexion sur le sujet, nous sommes accusés d'homophobie. Ainsi, pour ne pas passer pour homophobe, nous sommes tentés d'éviter le débat. Refuser le mariage homosexuel n'a rien à voir avec l'homophobie. Nous pouvons avoir un grand respect pour les personnes homosexuelles, tout en contestant le fait que le couple homosexuel soit présenté par l'Etat comme un modèle social, au même titre qu'un couple marié. Nos propos sur le sujet ne doivent et ne veulent en rien être méprisant ou blessant pour les personnes concernées.

Est en préparation aussi la loi sur l'adoption d'enfants par des couples de même sexe. Au nom de la non discrimination, l'intérêt de l'enfant, dont on présume de façon totalement acritique qu'il n'est pas lésé par l'absence d'un père ou l'absence d'une mère, est absent du débat public. Le projet de loi interdit d'emblée à l'enfant d'avoir un papa et une maman. Et cela n'est pas considéré comme une discrimination.

Derrière ces propositions, il y a la théorie du « genre ». Il s'agit de faire passer l'idée selon laquelle la différence sexuelle n'est que de l'ordre du biologique et ne concerne donc pas l'identité de la personne, chacun pouvant choisir son orientation sexuelle indépendamment de son sexe. Il serait par conséquent interdit, car considéré comme un conditionnement, de donner à un garçon des repères éducatifs masculins, et à une fille des repères éducatifs féminins, au nom de la liberté individuelle toute puissante affranchie vis-à-vis de la nature.

Ces questions sont fondamentales. Nous ne pouvons pas faire des choix superficiels.

L'Eglise réclame un vrai débat, un vrai dialogue sur ces sujets, et de ne pas être écartée uniquement à cause de ce qu'elle pense. Ces projets sont présentés comme une attente de la société sans aucune consultation réelle des citoyens.

Je ne peux qu'inviter tous à réfléchir, à se mobiliser pour un véritable débat, sans violence, avec charité et délicatesse. Il s'agit d'un service à rendre à nos frères et sœurs en humanité.

Mgr Yves Le Saux
Evêque du Mans